

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil Vingt Deux le Vingt Six Septembre à dix huit heures**

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 19 Septembre 2022**

**Etaient présents :**

**Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Colette PÉRENNEC, Françoise GUYONVARCH, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Christelle LE GOHLISSE,**

**Messieurs Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Thierry LE TOUZO (arrivée à 18H10 au bord. n°4), David HELLEGOUARCH, Sylvain OLIVO, Eric LE RUYET,**

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :**

**Mesdames Laurence LE BOUILLE, Francette CHAULOUX  
Messieurs Christophe BENOIT, Stéphane PIGACHE, Davy CATHERINE**

**Absents excusés : Sandrine LEFEUVRE, Philippe NOGUÉS,**

**Madame Betty BARGUIL a été élu secrétaire de séance**

**9 - FINANCES – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 22 JUIN AU 14 SEPTEMBRE 2022**

L'article L2122-22 du CGCT dresse la liste des pouvoirs que l'assemblée délibérante peut déléguer en tout ou partie au Maire qui les exercera à sa place pour la durée de son mandat.

Dans sa séance du 25 mai 2020, le Conseil municipal a accepté de céder au Maire des délégations et notamment celle :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres jusqu'à 214 000 Euros. Cette délégation fera l'objet d'un relevé de décision du Maire Trimestriel au Conseil Municipal pour les décisions supérieures à 10 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Le compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de cette délégation figure ci-dessous

<b>BUDGET « VILLE »</b>			
<i>Devis, marchés et accords-cadres</i>			
Date de signature	Fournisseur	Objet	Montant HT
01/07/2022	PROLUDIC	Jeux aménagement de la place intergénérationnelle	16 017,42€
01/09/2022	Sarl FIRMIN	Travaux de maçonnerie au boulodrome	16 005,66€
<b>Emprunts souscrits</b>			
Date de signature	Etablissement	Caractéristiques de l'emprunt	
24/08/2022	Arkea- CMB	Ligne de Trésorerie pour 1 an (1 000 000 € maximum)	
<b>BUDGET « ZAC DES FORGES»</b>			
<i>Devis, marchés et accords-cadres</i>			
Date de signature	Fournisseur	Objet	Montant HT
NEANT			
<b>BUDGET « LOTISSEMENT DE PEN ER PRAT »</b>			
<i>Devis, marchés et accords-cadres</i>			
Date de signature	Fournisseur	Objet	Montant HT
	NEANT	NEANT	

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des décisions du Maire en vertu des délégations du Conseil



Pour copie conforme

Le Maire,  
 Armelle NICOLAS